

Évaluations des espèces sauvages du COSEPAC (version détaillée), décembre 2023*

Les résultats sont regroupés selon le taxon, puis selon la catégorie de statut. L'aire d'occurrence au Canada (par province, territoire ou océan) et l'historique des désignations de statut sont fournis pour chaque espèce sauvage.

Mammifères

Épaulard (Population résidente du sud du Pacifique Nord-Est)

Nom scientifique: *Orcinus orca*

Statut: En voie de disparition

Critères d'évaluation: A3bce+4ace; C1+2a(i,ii); D1; E

Justification de la désignation: La population de ce prédateur marin longévif et piscivore au sommet du réseau trophique est très petite (46 individus matures) et continue de diminuer. Il n'y a pas d'immigration de source externe, et la population montre des signes de dépression de consanguinité. La population est limitée et dépend de la disponibilité et de l'abondance de sa principale proie, le saumon chinook, dont les faibles effectifs actuels devraient continuer. Les baleines sont également menacées par l'augmentation du trafic maritime et les perturbations acoustiques associées, les contaminants, les collisions avec des navires et, possiblement, les déversements d'hydrocarbures.

Répartition: BC, Océan Pacifique

Historique du statut: Une seule désignation « menacée » a été accordée aux populations résidentes du Pacifique Nord en avril 1999. Divisées en trois populations en novembre 2001. La population résidente du sud du Pacifique Nord-Est a été désignée « en voie de disparition » en novembre 2001. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2008 et en décembre 2023.

Épaulard (Population migratrice du Pacifique Nord-Est)

Nom scientifique: *Orcinus orca*

Statut: Menacée

Critères d'évaluation: Correspond au critère de la catégorie « en voie de disparition », D1, mais l'espèce est désignée « menacée », D1, car l'abondance totale a augmenté depuis les années 1970 et l'espèce sauvage ne fait pas face à un risque imminent de disparition du pays.

Justification de la désignation: La population de ce prédateur longévif se trouvant au sommet du réseau trophique et se nourrissant de mammifères marins est petite (environ 192 individus matures). Cette baleine est menacée par les perturbations acoustiques et physiques, la réduction potentielle de l'abondance des proies, les collisions avec des navires et, possiblement, les déversements d'hydrocarbures. Toutefois, la population semble avoir augmenté lentement depuis le milieu des années 1970, lorsque le suivi a commencé, et sa base de proies, composée de pinnipèdes et de petits cétacés, est actuellement stable ou à la hausse.

Répartition: BC, Océan Pacifique

Historique du statut: Espèce désignée « préoccupante » en avril 1999. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en novembre 2001 et en novembre 2008. Réexamen et confirmation du statut en décembre 2023.

Épaulard (Population océanique du Pacifique Nord-Est)

Nom scientifique: *Orcinus orca*

Statut: Menacée

Critères d'évaluation: Correspond au critère de la catégorie « en voie de disparition », D1, mais l'espèce est désignée « menacée », D1, car cette espèce sauvage ne fait pas face à un risque imminent de disparition du pays.

Justification de la désignation: La population de ce prédateur marin longévif au sommet du réseau trophique est petite (environ 160 individus matures), et son régime alimentaire est axé sur les requins et les raies. Cette baleine est menacée par les contaminants, les perturbations acoustiques et physiques, les collisions avec des navires, le déclin potentiel de la disponibilité de proies et, possiblement, les déversements d'hydrocarbures. Toutefois, la population ne semble pas en déclin.

Répartition: BC, Océan Pacifique

Historique du statut: Une seule désignation «menacée » a été accordée aux populations résidentes du Pacifique Nord en avril 1999. Divisées en trois populations en novembre 2001. La population océanique du Pacifique Nord--Est a été désignée « préoccupante » en novembre 2001. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en novembre 2008. Réexamen et confirmation du statut en décembre 2023.

Épaulard (Population résidente du nord du Pacifique Nord-Est)

Nom scientifique: *Orcinus orca*

Statut: Menacée

Critères d'évaluation: Correspond au critère de la catégorie « en voie de disparition », D1, mais l'espèce est désignée « menacée », D1, en raison de l'augmentation continue récente et prévue du nombre d'individus matures.

Justification de la désignation: La population de ce prédateur marin longévif et piscivore au sommet du réseau trophique est petite (environ 176 individus matures) et dépend de la disponibilité de sa principale proie, le saumon chinook, dont les faibles effectifs actuels devraient continuer. Cette baleine est menacée par les perturbations physiques et acoustiques, les collisions avec des navires, les contaminants et, possiblement, les déversements d'hydrocarbures. Cette population correspond aux critères de la catégorie « en voie de disparition », mais sa taille augmente lentement (moyenne de 2 % par an) depuis le début du suivi, en 1974, signe probable qu'elle se remet de la mortalité causée par l'humain et de la capture à l'état vivant à des fins d'exposition au public.

Répartition: BC, Océan Pacifique

Historique du statut: Une seule désignation « menacée » a été accordée aux populations résidentes du Pacifique Nord en avril 1999. Divisées en trois populations en novembre 2001. La population résidente du nord du Pacifique Nord--Est a été désignée « menacée » en novembre 2001. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2008 et en décembre 2023.

Épaulard (Population de l'Atlantique Nord-Ouest et de l'est de l'Arctique)

Nom scientifique: *Orcinus orca*

Statut: Préoccupante

Critères d'évaluation: sans objet

Justification de la désignation: L'aire de répartition de ce prédateur marin longévif au sommet du réseau trophique s'est récemment étendue dans l'est de l'Arctique, et la fréquence des observations a augmenté, probablement en raison de la disponibilité de nouvelles zones de chasse découlant du déclin de la glace de mer estivale. On en sait peu sur la présence et l'abondance de cette baleine ailleurs dans son aire de répartition. L'espèce est menacée par la chasse, les contaminants et les perturbations acoustiques et physiques dues à l'augmentation du trafic maritime. La petite taille de la population (probablement moins de 1 000 individus matures et peut-être même moins de 250), les menaces connues et possibles, le cycle vital et les caractéristiques culturelles justifient la désignation de l'espèce comme « préoccupante ».

Répartition: MB, NB, NL, NS, NU, PE, QC, Océan Arctique, Océan Atlantique

Historique du statut: Espèce étudiée en avril 1999 et en novembre 2001, et classée dans la catégorie « données insuffisantes ». Réexamen en novembre 2008 et désignée « préoccupante ». Réexamen et confirmation du statut en décembre 2023.

Oiseaux

Mouette blanche

Nom scientifique: *Pagophila eburnea*

Statut: En voie de disparition

Critères d'évaluation: B2ab(i,ii,iii,iv)

Justification de la désignation: Cette mouette de taille moyenne occupe toute l'année des milieux dominés par la glace dans l'Arctique. Au Canada, elle niche en colonies isolées sur des nunataks (affleurements rocheux au sein de vastes étendues de neige et de glace) dans le nord du Nunavut. Elle passe l'hiver le long de la lisière de la glace de mer dans le détroit de Davis et dans le nord de la mer du Labrador, en compagnie d'oiseaux provenant de colonies du nord de l'Eurasie. Le nombre d'individus dans les colonies n'a pas diminué au cours des dernières années, et l'on estime que 2 150 individus matures nichent maintenant au Canada. Cependant, l'aire de reproduction canadienne s'est sensiblement contractée vers le nord-est; en effet, environ 98 % de la population connue est confinée à 11 colonies dans l'île d'Ellesmere, où les oiseaux nicheurs dépendent exclusivement de la polynie des eaux du Nord pour s'alimenter. Les principales menaces reflètent les changements climatiques liés à la hausse de la température à la surface de la mer, à la diminution de l'étendue et de la durée de la couverture de glace de mer, à la hausse de l'intensité et de la durée des tempêtes ainsi qu'au risque de perturbation intermittente par les touristes. La chasse, la pollution par les hydrocarbures et les contaminants atmosphériques constituent d'autres menaces.

Répartition: NL, NT, NU, Océan Arctique, Océan Atlantique

Historique du statut: Espèce désignée « préoccupante » en avril 1979. Réexamen et confirmation du statut en avril 1996 et en novembre 2001. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en avril 2006. Réexamen et confirmation du statut en décembre 2023.

Grive à joues grises de la sous-espèce *minimus*

Nom scientifique: *Catharus minimus minimus*

Statut: Menacée

Critères d'évaluation: A2bce+4bce

Justification de la désignation: Cette sous-espèce d'oiseau chanteur se reproduit uniquement dans les forêts montagnardes denses de l'archipel de Terre-Neuve et de la côte sud du Labrador. De petits nombres d'oiseaux sont également présents dans les îles côtières de la Nouvelle-Écosse et les îles françaises de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Cette sous-espèce passe probablement l'hiver dans les forêts du nord-est de la Colombie et du nord-ouest du Venezuela. Elle diffère génétiquement, par sa couleur et par son chant, de la sous-espèce septentrionale de plus grande taille qui est répandue dans tout le Canada boréal. Autrefois abondante dans toute l'île de Terre-Neuve, cette grive est aujourd'hui largement limitée à l'habitat de haute altitude et à certaines îles côtières. Cette situation est principalement due à la déprédation des nids par une espèce d'écureuil introduite à Terre-Neuve en 1963. Selon des estimations prudentes, les effectifs globaux de la sous-espèce ont diminué de 26,7 à 30,4 % au cours des 10 dernières années, et ce déclin devrait continuer. Parmi les autres menaces de faible impact figurent les modifications écosystémiques liées à l'introduction d'herbivores et à la lutte contre les éclosions d'insectes, le développement énergétique, l'exploitation minière et les effets de l'agriculture et de l'exploitation forestière sur l'habitat d'hivernage.

Répartition: NL, NS, QC

Historique du statut: Espèce désignée « menacée » en décembre 2023.

Grèbe esclavon

Nom scientifique: *Podiceps auritus*

Statut: Préoccupante

Critères d'évaluation: sans objet

Justification de la désignation: Environ 92 % de l'aire de reproduction nord-américaine de cet oiseau aquatique se trouve au Canada, principalement dans les prairies et les milieux humides boréaux de l'ouest et du centre du pays. Un très petit groupe isolé se reproduit aux Îles-de-la-Madeleine, au Québec. Bien que ce groupe ait été auparavant évalué séparément, l'espèce est maintenant considérée comme formant une seule population puisque l'absence de signes d'adaptations uniques ne justifie plus une évaluation distincte. Les données accessibles sur les tendances de la population ne sont pas claires. Cependant, l'espèce est menacée par la perte et la dégradation de milieux humides, la sécheresse, les collisions avec les lignes de transport d'électricité et d'autres structures et, dans les aires d'hivernage, par le risque de déversements d'hydrocarbures et de prises accidentelles dans le cadre d'activités de pêche. L'impact global des menaces actuelles et futures pourrait entraîner un déclin allant jusqu'à 30 % au cours des trois prochaines générations.

Répartition: AB, BC, MB, NB, NT, NS, NU, ON, QC, SK, YT, Océan Atlantique, Océan Pacifique

Historique du statut: En décembre 2023, les populations « des îles de la Madeleine » et « de l'Ouest », ont été considérées comme une seule unité dans toute l'aire de répartition canadienne, laquelle a été désignée « préoccupante ».

Râle jaune

Nom scientifique: *Coturnicops noveboracensis*

Statut: Préoccupante

Critères d'évaluation: sans objet

Justification de la désignation: Ce petit oiseau de marais discret se reproduit dans des marais peu profonds à végétation graminée et des prés humides depuis l'est de la Colombie-Britannique et les Territoires du Nord-Ouest jusqu'au Nouveau-Brunswick, de même que dans le nord des États-Unis. Environ 90 % de son aire de reproduction se trouve au Canada, et il passe l'hiver dans les marais côtiers peu profonds et les rizières du Texas à la Caroline du Nord. Des activités de recherche accrues ont permis d'établir l'estimation de la population à 18 000-65 000 individus matures, soit 3 à 4 fois plus que l'estimation précédente. Les tendances de la population font l'objet de très peu de travaux de suivi, et bien qu'aucune donnée n'indique une réduction globale de la population canadienne, il y a des signes de déclins locaux. L'espèce est menacée par la perte et la dégradation continues des milieux humides dans certaines parties de ses sites de reproduction et d'hivernage, souvent attribuables à l'agriculture et à l'activité industrielle. Les changements climatiques peuvent modifier davantage les régimes hydrologiques et donner lieu à

des conditions plus sèches dans certaines régions. Cet oiseau pourrait devenir « menacé » si la détérioration des milieux humides n'est pas inversée ou gérée efficacement.

Répartition: AB, BC, MB, NB, NT, NU, ON, QC, SK

Historique du statut: Espèce désignée « préoccupante » en avril 1999. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2001, en novembre 2009, et en décembre 2023.

Amphibiens

Necture tacheté (Population du Manitoba)

Nom scientifique: *Necturus maculosus*

Statut: Menacée

Critères d'évaluation: B2ab(i,ii,iii,iv)

Justification de la désignation: La population du centre du Canada de cette grande salamandre longévivable possède une aire de répartition restreinte au sud-est du lac Winnipeg et à ses affluents, dans le sud du Manitoba. L'espèce est peu commune et n'a pas été observée récemment dans la plus grande partie de son aire de répartition historique canadienne. La répartition est limitée et diminue, et des déclinés observés et inférés de la zone d'occupation, du nombre de localités et de la qualité de l'habitat sont répertoriés. Le mode de vie entièrement aquatique, la nature sédentaire et le faible potentiel de reproduction de l'espèce la rendent vulnérable à une gamme de menaces dans tous les bassins versants. Cette salamandre est particulièrement vulnérable à la sédimentation et aux polluants provenant de l'agriculture et de l'exploitation forestière, aux activités de canalisation de cours d'eau et de lutte contre les inondations, et aux effets des espèces envahissantes, dont la moule zébrée et l'écrevisse à taches rouges, récemment introduite.

Répartition: MB

Historique du statut: L'espèce a été considérée comme une unité et a été désignée « non en péril » en mai 2000. Division en deux populations en décembre 2023. La population du Manitoba a été désignée « menacée » en décembre 2023.

Necture tacheté (Population des Grands Lacs et du Saint-Laurent)

Nom scientifique: *Necturus maculosus*

Statut: Préoccupante

Critères d'évaluation: sans objet

Justification de la désignation: La population de l'est du Canada de cette salamandre longévivable de grande taille est largement répartie dans le sud de l'Ontario et du Québec, le long des Grands Lacs et des basses terres du Saint-Laurent. Elle demeure largement répandue, mais il semble qu'elle ait récemment disparu de 14 % des sites qu'elle occupait dans le passé, principalement dans le sud de l'Ontario. Son mode de vie entièrement aquatique, sa nature sédentaire et son faible potentiel de reproduction la rendent vulnérable à une gamme de menaces répandues et croissantes touchant la qualité de l'eau, notamment la sédimentation et les polluants provenant de l'agriculture, de l'industrie, de l'exploitation forestière et du développement urbain. Elle est également menacée par les activités de canalisation de cours d'eau et de lutte contre les inondations, et les effets des espèces envahissantes. Elle est particulièrement sensible aux lampricides utilisés régulièrement pour lutter contre la lamproie marine dans le bassin des Grands Lacs. Cette population pourrait devenir « menacée » si ces menaces ne sont pas inversées ou gérées efficacement.

Répartition: ON, QC

Historique du statut: L'espèce a été considérée comme une unité et a été désignée « non en péril » en mai 2000. Division en deux populations en décembre 2023. La population des Grands Lacs et du Saint-Laurent a été désignée « préoccupante » en décembre 2023.

Poissons

Épinoche à trois épines benthique du lac Enos

Nom scientifique: *Gasterosteus aculeatus*

Statut: Disparue

Critères d'évaluation: sans objet

Justification de la désignation: Ce petit poisson d'eau douce au corps robuste faisait partie d'une paire d'espèces endémiques limitée à un petit lac de la côte sud de la Colombie-Britannique. Il vivait près du fond du lac, tandis que son homologue vivait dans la zone d'eau libre. Toutefois, l'introduction d'une écrevisse envahissante dans ce lac a considérablement réduit la végétation aquatique qui jouait vraisemblablement un rôle important dans la prévention de l'hybridation entre les deux espèces de la paire. En conséquence, la paire d'espèces s'est effondrée pour laisser la place à une population hybride, ce qui a entraîné la perte des deux espèces d'origine. Le statut révisé reflète l'incapacité de trouver des individus génétiquement non hybrides de cette espèce canadienne distinctive, et ce, malgré des relevés répétés. Des renseignements suffisants existent pour prouver qu'il ne reste aucun individu de l'espèce.

Répartition: BC

Historique du statut: La désignation initiale (incluant les espèces benthique et limnétique) était « menacée » en avril 1988. L'espèce a été divisée en deux espèces lors d'un réexamen en novembre 2002, et l'épinoche à trois épines benthique du lac Enos a été désignée « en voie de disparition ». Réexamen et confirmation du statut en mai 2012. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « disparue » en décembre 2023.

Épinoche à trois épines limnétique du lac Enos

Nom scientifique: *Gasterosteus aculeatus*

Statut: Disparue

Critères d'évaluation: sans objet

Justification de la désignation: Ce petit poisson d'eau douce au corps élancé faisait partie d'une paire d'espèces endémiques limitée à un petit lac de la côte sud de la Colombie-Britannique. Il vivait dans la zone d'eau libre du lac, tandis que son homologue vivait près du fond. Toutefois, l'introduction d'une écrevisse envahissante dans ce lac a considérablement réduit la végétation aquatique qui jouait vraisemblablement un rôle important dans la prévention de l'hybridation entre les deux espèces de la paire. En conséquence, la paire d'espèces s'est effondrée pour laisser la place à une population hybride, ce qui a entraîné la perte des deux espèces d'origine. Le statut révisé reflète l'incapacité de trouver des individus génétiquement non hybrides de cette espèce canadienne distinctive, et ce, malgré des relevés répétés. Des renseignements suffisants existent pour prouver qu'il ne reste aucun individu de l'espèce.

Répartition: BC

Historique du statut: La désignation initiale (incluant les espèces benthique et limnétique) était « menacée » en avril 1988. L'espèce a été divisée en deux espèces lors d'un réexamen en novembre 2002, et l'épinoche à trois épines

limnétique du lac Enos a été désignée « en voie de disparition ». Réexamen et confirmation du statut en mai 2012. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « disparue » en décembre 2023.

Épinoche à trois épines benthique du lac Paxton

Nom scientifique: *Gasterosteus aculeatus*

Statut: En voie de disparition

Critères d'évaluation: B1ab(iii,v)+2ab(iii,v)

Justification de la désignation: Ce petit poisson d'eau douce au corps robuste fait partie d'une paire d'espèces endémiques limitée à un petit lac de la côte de la Colombie-Britannique. Il vit près du fond du lac, tandis que son homologue vit dans la zone d'eau libre. La principale menace qui pèse sur cette espèce est l'introduction d'espèces envahissantes, qui ont provoqué la disparition rapide de paires d'espèces similaires dans deux autres lacs de la côte de la Colombie-Britannique, soit par prédation, soit par hybridation résultant de la modification de l'habitat. Les espèces envahissantes continuent de se répandre dans la région. Le prélèvement d'eau pourrait également entraîner une perte d'habitat et augmenter le risque d'hybridation. Si ces menaces ne sont pas atténuées, elles pourraient mener à la disparition de cette espèce canadienne distinctive.

Répartition: BC

Historique du statut: Espèce désignée « menacée » en avril 1998. Réexamen et confirmation du statut en avril 1999. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en mai 2000. Réexamen et confirmation du statut en avril 2010 et en décembre 2023.

Épinoche à trois épines benthique du ruisseau Vananda

Nom scientifique: *Gasterosteus aculeatus*

Statut: En voie de disparition

Critères d'évaluation: B1ab(iii,v)+2ab(iii,v)

Justification de la désignation: Ce petit poisson d'eau douce au corps robuste fait partie d'une paire d'espèces endémiques limitée à trois petits lacs interconnectés de la côte de la Colombie-Britannique. Il vit près du fond des lacs, tandis que son homologue vit dans la zone d'eau libre. La principale menace qui pèse sur cette espèce est l'introduction d'espèces envahissantes, qui ont provoqué la disparition rapide de paires d'espèces similaires dans deux autres lacs de la côte de la Colombie-Britannique, soit par prédation, soit par hybridation résultant de la modification de l'habitat. Les espèces envahissantes continuent de se répandre dans la région. Le prélèvement d'eau pourrait également entraîner une perte d'habitat et augmenter le risque d'hybridation. Si ces menaces ne sont pas atténuées, elles pourraient mener à la disparition de cette espèce canadienne distinctive.

Répartition: BC

Historique du statut: Espèce désignée « menacée » en avril 1999. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en mai 2000. Réexamen et confirmation du statut en avril 2010 et en décembre 2023.

Épinoche à trois épines lentique du lac Misty

Nom scientifique: *Gasterosteus aculeatus*

Statut: En voie de disparition

Critères d'évaluation: B1ab(iii,v)+2ab(iii,v)

Justification de la désignation: Ce petit poisson lacustre endémique au Canada fait partie d'une paire d'espèces limitée à un seul petit complexe de lac-cours d'eau dans le nord de l'île de Vancouver. Ce poisson pourrait rapidement disparaître si des poissons non indigènes envahissants se nourrissant de ses œufs et de ses individus adultes étaient introduits accidentellement ou délibérément. La proximité de l'aire de répartition de l'espèce à une grande autoroute et l'accès public augmentent la probabilité d'introduction. Les activités d'exploitation forestière dans le bassin versant pourraient également avoir un effet négatif sur la qualité de l'habitat. Si ces menaces ne sont pas prévenues ou inversées, elles pourraient mener à la disparition de cette espèce canadienne distinctive.

Répartition: BC

Historique du statut: Espèce désignée « en voie de disparition » en novembre 2006. Réexamen et confirmation du statut en décembre 2023.

Épinoche à trois épines limnétique du lac Paxton

Nom scientifique: *Gasterosteus aculeatus*

Statut: En voie de disparition

Critères d'évaluation: B1ab(iii,v)+2ab(iii,v)

Justification de la désignation: Ce petit poisson d'eau douce au corps élancé fait partie d'une paire d'espèces endémiques limitée à un petit lac de la côte de la Colombie-Britannique. Il vit dans la zone d'eau libre du lac, tandis que son homologue vit près du fond. La principale menace qui pèse sur cette espèce est l'introduction d'espèces envahissantes, qui ont provoqué la disparition rapide de paires d'espèces similaires dans deux autres lacs de la côte de la Colombie-Britannique, soit par prédation, soit par hybridation résultant de la modification de l'habitat. Les espèces envahissantes continuent de se répandre dans la région. Le prélèvement d'eau pourrait également entraîner une perte d'habitat et augmenter le risque d'hybridation. Si ces menaces ne sont pas atténuées, elles pourraient mener à la disparition de cette espèce canadienne distinctive.

Répartition: BC

Historique du statut: Espèce désignée « menacée » en avril 1998. Réexamen et confirmation du statut en avril 1999. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en mai 2000. Réexamen et confirmation du statut en avril 2010 et en décembre 2023.

Épinoche à trois épines limnétique du ruisseau Vananda

Nom scientifique: *Gasterosteus aculeatus*

Statut: En voie de disparition

Critères d'évaluation: B1ab(iii,v)+2ab(iii,v)

Justification de la désignation: Ce petit poisson d'eau douce au corps élancé fait partie d'une paire d'espèces endémiques limitée à trois petits lacs interconnectés de la côte de la Colombie-Britannique. Il vit dans la zone d'eau libre des lacs, tandis que son homologue vit près du fond. La principale menace qui pèse sur cette espèce est l'introduction d'espèces envahissantes, qui ont provoqué la disparition rapide de paires d'espèces similaires dans deux autres lacs de la côte de la Colombie-Britannique, soit par prédation, soit par hybridation résultant de la modification de l'habitat. Les espèces envahissantes continuent de se répandre dans la région. Le prélèvement d'eau pourrait également entraîner une perte d'habitat et augmenter le risque d'hybridation. Si ces menaces ne sont pas atténuées, elles pourraient mener à la disparition de cette espèce canadienne distinctive.

Répartition: BC

Historique du statut: Espèce désignée « menacée » en avril 1999. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en mai 2000. Réexamen et confirmation du statut en avril 2010 et en décembre 2023.

Épinoche à trois épines lisse

Nom scientifique: *Gasterosteus aculeatus*

Statut: En voie de disparition

Critères d'évaluation: B1ab(iii,v)+2ab(iii,v)

Justification de la désignation: Ce petit poisson d'eau douce est endémique au Canada. Il a la particularité d'avoir des plaques osseuses et des épines protectrices de taille réduite par rapport aux autres épinoches. Il n'est actuellement présent que dans trois très petits lacs de Haida Gwaii, en Colombie-Britannique. Son statut révisé reflète le risque accru de disparition suivant les déclin spectaculaires observés dans un lac, après son assèchement temporaire, ainsi que dans un deuxième lac, après l'introduction d'une espèce de grenouille envahissante dont les têtards peuvent entrer en compétition avec les poissons adultes. Ces trois lacs sont dépourvus de poissons prédateurs qui pourraient s'attaquer aux têtards. Si ces menaces ne sont pas évitées ou inversées, elles pourraient mener à la disparition de cette espèce canadienne distinctive.

Répartition: BC

Historique du statut: Espèce désignée « préoccupante » en avril 1983. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2013. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en décembre 2023.

Épinoche à trois épines lotique du lac Misty

Nom scientifique: *Gasterosteus aculeatus*

Statut: En voie de disparition

Critères d'évaluation: B1ab(iii,v)+2ab(iii,v)

Justification de la désignation: Ce petit poisson de ruisseau est endémique au Canada et fait partie d'une paire d'espèces limitée à un seul petit complexe de lac-cours d'eau dans le nord de l'île de Vancouver. Ce poisson pourrait rapidement disparaître si des poissons non indigènes envahissants se nourrissant de ses œufs et de ses individus adultes étaient introduits accidentellement ou délibérément. La proximité de l'aire de répartition de l'espèce à une grande autoroute et l'accès public augmentent la probabilité d'introduction. Les activités d'exploitation forestière dans le bassin versant pourraient également avoir un effet négatif sur la qualité de l'habitat. Si ces menaces ne sont pas prévenues ou inversées, elles pourraient mener à la disparition de cette espèce canadienne distinctive.

Répartition: BC

Historique du statut: Espèce désignée « en voie de disparition » en novembre 2006. Réexamen et confirmation du statut en décembre 2023.

Épinoche à trois épines benthique du lac Little Quarry

Nom scientifique: *Gasterosteus aculeatus*

Statut: Menacée

Critères d'évaluation: D2

Justification de la désignation: Ce petit poisson d'eau douce au corps robuste fait partie d'une paire d'espèces endémiques limitée à un petit lac de la côte de la Colombie-Britannique. Il vit près du fond du lac, tandis que son homologue vit dans la zone d'eau libre. La principale menace qui pèse sur cette espèce est l'introduction d'espèces envahissantes, qui ont provoqué la disparition rapide de paires d'espèces similaires dans deux autres lacs de la côte de la Colombie-Britannique, soit par prédation, soit par hybridation résultant de la modification de l'habitat. Bien que ce lac situé dans l'île Nelson soit relativement inaccessible, les espèces envahissantes continuent de se répandre dans la région. Si cette menace n'est pas évitée, elle pourrait mener à la disparition de cette espèce canadienne distinctive.

Répartition: BC

Historique du statut: Espèce désignée « menacée » en novembre 2015. Réexamen et confirmation du statut en décembre 2023.

Épinoche à trois épines limnétique du lac Little Quarry

Nom scientifique: *Gasterosteus aculeatus*

Statut: Menacée

Critères d'évaluation: D2

Justification de la désignation: Ce petit poisson d'eau douce au corps élancé fait partie d'une paire d'espèces endémiques limitée à un petit lac de la côte de la Colombie-Britannique. Il vit dans la zone d'eau libre du lac, tandis que son homologue vit près du fond. La principale menace qui pèse sur cette espèce est l'introduction d'espèces envahissantes, qui ont provoqué la disparition rapide de paires d'espèces similaires dans deux autres lacs de la côte de la Colombie-Britannique, soit par prédation, soit par hybridation résultant de la modification de l'habitat. Bien que ce lac situé dans l'île Nelson soit relativement inaccessible, les espèces envahissantes continuent de se répandre dans la région. Si cette menace n'est pas évitée, elle pourrait mener à la disparition de cette espèce canadienne distinctive.

Répartition: BC

Historique du statut: Espèce désignée « menacée » en novembre 2015. Réexamen et confirmation du statut en décembre 2023.

Épinoche à trois épines géante

Nom scientifique: *Gasterosteus aculeatus*

Statut: Préoccupante

Critères d'évaluation: sans objet

Justification de la désignation: Ce poisson d'eau douce est endémique au Canada. Il a la particularité d'être presque deux fois plus long que les autres épinoches. Il n'est actuellement présent que dans deux petits lacs de Haida Gwaii, en Colombie-Britannique. La principale menace qui pèse sur cette espèce est l'introduction d'espèces envahissantes, bien que les eaux très acides des lacs ne conviennent probablement pas à la plupart des poissons prédateurs envahissants. En outre, la prédation des têtards par les poissons indigènes dans ces lacs pourrait contribuer à ralentir l'impact des grenouilles envahissantes déjà présentes dans l'île. Cependant, les effets possibles à long terme des espèces envahissantes sont incertains, et cette espèce canadienne distinctive pourrait devenir « menacée » si ces menaces ne sont pas inversées ou gérées efficacement.

Répartition: BC

Historique du statut: Espèce désignée « préoccupante » en avril 1980. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2013 et en décembre 2023.

Arthropodes

Anisote de Finlayson

Nom scientifique: *Anisota finlaysoni*

Statut: Préoccupante

Critères d'évaluation: sans objet

Justification de la désignation: Ce papillon de nuit, connu uniquement au Canada, est limité aux chênaies du sud de l'Ontario, qui comprend des savanes, des boisés, des lisières de forêt et d'autres milieux semi-ouverts. L'espèce est exposée à de nombreuses menaces, dont la compétition, pendant les stades larvaires, avec la spongieuse, espèce de papillon de nuit non indigène et envahissante ainsi que les effets du pesticide *Btk*, utilisé pour lutter contre cette dernière. Parmi les autres menaces figurent la modification de l'écosystème due à la suppression des incendies et la diminution du nombre de chênes.

Répartition: ON

Historique du statut: Espèce désignée « préoccupante » en décembre 2023.

Plantes vasculaires

Onagre de Cleland

Nom scientifique: *Oenothera clelandii*

Statut: En voie de disparition

Critères d'évaluation: A2ace; B1ab(i,ii,iii,iv,v)+2ab(i,ii,iii,iv,v); C2a(i); D1

Justification de la désignation: Cette relique des communautés de prairies sèches à grandes graminées est présente du centre-ouest des États-Unis à l'Ontario. Au Canada, cette fleur sauvage des prairies est connue dans quatre sites isolés du sud-ouest de l'Ontario. Bien qu'aucune plante n'ait été observée depuis 2001, il est possible que l'espèce soit encore présente dans le réservoir de semences du sol. Son déclin au Canada serait dû à la dégradation et à la perte d'habitat causées par les activités de développement, la suppression des incendies et la compétition avec les plantes terrestres exotiques et indigènes.

Répartition: ON

Historique du statut: Espèce désignée « en voie de disparition » en décembre 2023.

Trichostème fourchu

Nom scientifique: *Trichostema dichotomum*

Statut: Menacée

Critères d'évaluation: Correspond aux critères de la catégorie « en voie de disparition », A2ace, mais l'espèce est désignée « menacée », A2ace, car cette espèce sauvage ne fait pas face à un risque imminent de disparition du pays.

Justification de la désignation: Au Canada, cette espèce de menthe annuelle pousse sur des dépôts sablonneux ouverts et secs ainsi que sur des landes rocheuses acides, dans seulement quelques sites du sud de l'Ontario, du Québec et de la Nouvelle-Écosse. Au cours des 10 dernières années, la population canadienne a diminué d'au moins 50 %, pour s'établir à 3 200-3 700 individus matures. Bien que les facteurs à l'origine de ce déclin ne soient pas entièrement compris, la plupart des menaces actuelles sont liées aux activités humaines qui perturbent les processus écologiques naturels, comme la suppression des incendies et la compétition avec des espèces indigènes et des espèces envahissantes, dans les milieux touchés par le développement humain.

Répartition: NS, ON, QC

Historique du statut: Espèce désignée « menacée » en décembre 2023.

Trille de Hibberson

Nom scientifique: *Trillium hibbersonii*

Statut: Menacée

Critères d'évaluation: B1ab(iii)+2ab(iii); C2a(i)

Justification de la désignation: Cette plante vivace endémique au Canada n'est présente, à l'échelle mondiale, que dans une petite zone de la côte ouest de l'île de Vancouver, en Colombie-Britannique. Elle est répartie en sept sous-populations, la plupart comptant moins de quelques centaines d'individus. L'espèce vit sur des affleurements rocheux et des falaises à suintements saisonniers, situés aux abords de l'océan, des cours d'eau et des lacs. Elle est menacée par le déclin continu de son habitat, attribuable aux glissements de terrain, par la gravité des tempêtes et des inondations dues aux changements climatiques et, indirectement, par les activités d'exploitation forestière, qui augmentent l'érosion et modifient les régimes de suintement. La taille limitée de la population et le faible nombre de sous-populations rendent l'espèce vulnérable à ces événements stochastiques.

Répartition: BC

Historique du statut: Espèce désignée « menacée » en décembre 2023.

Aster à rameaux étalés

Nom scientifique: *Eurybia divaricata*

Statut: Préoccupante

Critères d'évaluation: sans objet

Justification de la désignation: Cette herbacée vivace se trouve dans les forêts tempérées de l'est de l'Amérique du Nord et atteint la limite nord de son aire de répartition au Canada. Trente sous-populations isolées et géographiquement restreintes se situent dans des parcelles de forêts décidues de l'extrême sud de l'Ontario et du sud-ouest du Québec. Des relevés récents ont permis de découvrir des sous-populations additionnelles, pour un total de plus de 100 000 plantes matures connues au Canada. Le changement de statut reflète cette estimation plus élevée de l'abondance et les changements dans la manière dont les critères sont appliqués. Cependant, cette espèce est encore menacée par la dégradation et la perte d'habitat dues au développement résidentiel, aux activités récréatives, à l'agriculture et à l'exploitation forestière ainsi que par les espèces envahissantes et le broutage par les cerfs.

Répartition: ON, QC

Historique du statut: Espèce désignée « menacée » en avril 1995. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2002. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « préoccupante » en décembre 2023.

Limnanthe de Macoun

Nom scientifique: *Limnanthes macounii*

Statut: Préoccupante

Critères d'évaluation: sans objet

Justification de la désignation: Cette plante endémique au Canada se trouve le long d'une étroite bande côtière de microhabitat, humide une partie de l'année. Elle y est menacée par la compétition continue que lui livre une vaste gamme de plantes exotiques, par la fréquence croissante des phénomènes météorologiques extrêmes et par la prédation possible exercée par la Bernache du Canada, espèce introduite et abondante à l'échelle locale. Grâce à des activités de recherche accrues, la population connue de cette plante a considérablement augmenté depuis la dernière évaluation. Ces activités ont permis de découvrir de nouveaux sites, dont un site aménagé, qui multiplie par 50 la taille totale de la population. Le changement de statut de l'espèce découle principalement d'un changement dans la manière dont les critères d'évaluation sont désormais appliqués; la population n'est plus considérée comme étant gravement fragmentée.

Répartition: BC

Historique du statut: Espèce désignée « préoccupante » en avril 1988. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en novembre 2004. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « préoccupante » en décembre 2023.

Mousses

Bartramie à feuilles dressées

Nom scientifique: *Bartramia aprica*

Statut: Menacée

Critères d'évaluation: C2a(i)

Justification de la désignation: Cette mousse est présente au Canada dans le climat méditerranéen du sud de l'île de Vancouver et des îles Gulf. Elle est restreinte aux affleurements rocheux et aux sols peu profonds et bien drainés, étroitement associés aux suintements, qui se trouvent pour la plupart dans les écosystèmes menacés de chênes de Garry. Des activités de recherche accrues ont montré que l'espèce est plus répandue qu'on ne le pensait et que son risque de disparition du pays est donc moins élevé. Toutefois, la population demeure petite et continue de subir des menaces attribuables à la perte d'habitat due aux changements climatiques, aux incendies et à la suppression des incendies ainsi qu'aux espèces non indigènes envahissantes.

Répartition: BC

Historique du statut: Espèce désignée « menacée » en avril 1997. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en mai 2000 et en novembre 2009. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en décembre 2023.

*Le rapport sur la tortue serpentine (*Chelydra serpentina*), a été retiré dans le but de permettre l'inclusion de nouveaux renseignements.

1/12/2023